



BARREAU DE CAEN - COLLÈGE D'EXCELLENCE DE LA FACULTÉ DE DROIT - EDAGO - ICREJ

Colloque pluridisciplinaire

avec la participation de la Cour d'appel de Caen

COMITÉ SCIENTIFIQUE

M. **Christian Charrière-Bournazel**, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier du barreau de Paris, ancien président du Conseil national des barreaux

M. **Gaël Balavoine**, avocat au barreau de Caen, ancien bâtonnier du barreau de Caen

M. **Sébastien Revel**, avocat au barreau de Caen

Mme **Armelle Gosselin-Gorand**, maître de conférences HDR, enseignant chercheur en droit privé, co-directrice du Collège d'excellence de l'Université de Caen Normandie

LA NÉCESSITÉ DE JUGER

14 et 15 octobre 2022

CAEN-NORMANDIE
Mémorial

 institut international
des droits de l'Homme
et de la paix

 LexisNexis®

Campus 1 / bât. P / Amphithéâtre Pierre Daure

INTRODUCTION

La justice des hommes n'a ni le pouvoir de réparer, ni d'annihiler les souffrances nées du crime, ni de rendre la vie. La *restitutio in integrum* lui demeure impossible. C'est à une réflexion sur la nécessité de juger qu'invite ce colloque coorganisé par le Barreau de Caen, la Faculté de Droit de l'Université de Caen Normandie et l'École des Avocats du Grand Ouest. Explorer la nécessité de juger à l'aune du temps avec les enjeux techniques de la prescription, de la vérité scientifique et les défis des cold case ; explorer la nécessité de juger à l'aune des questions philosophiques et des réflexions historiques en questionnant les attentes des victimes et le rôle du juge ; explorer la nécessité de juger en écoutant lors d'une soirée ouverte au grand public des acteurs et des témoins des grands procès de l'histoire du XX^{ème} et du XXI^{ème}, telle est l'invitation que nous vous faisons. Volontairement pluridisciplinaire, ce colloque qui se déroule en Normandie sera aussi l'occasion de questionner l'évolution de notre justice criminelle avec d'une part l'analyse des retours de l'expérimentation des cours criminelles et d'autre part en miroir l'avenir du modèle de nos cours d'assises.

VENDREDI 14 OCTOBRE

Matinée – « La nécessité de juger à l'épreuve du temps »

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Discours d'ouverture

- Mme **Nathalie Lailier**, avocate au barreau de Caen, bâtonnière du barreau de Caen
- M. **Thibault Douville**, agrégé des facultés de droit, professeur des universités, co-directeur de l'ICReJ, Université de Caen Normandie
- Mme **Sandra Orus**, première présidente de la Cour d'appel de Caen
- M. **Jean-Frédéric Lamouroux**, procureur général de la Cour d'appel de Caen

DÉBUT DES TRAVAUX 9H30

9h30 : « Les enjeux de la prescription »

Modérateur : M. **Thierry Le Bars**, professeur d'université, enseignant-chercheur en droit privé à l'Université de Caen Normandie, ancien doyen

- Messieurs **Georges Fenech** et **Alain Tourret**, respectivement magistrat et avocat, anciens députés, auteurs de la proposition de loi et rapporteurs de la loi n°2017-242 du 27 février 2017 portant réforme de la prescription en matière pénale

10h45 : « Prescription, vérité scientifique et traitement des affaires non résolues ou "cold cases" »

Modérateur : M. **Gaël Balavoine**, avocat au barreau de Caen, ancien bâtonnier du barreau de Caen

- M. **Renaud Van Ruymbeke**, magistrat
- Mme **Corinne Hermann**, avocate au barreau de Paris

12h00 : Le cerveau : La recherche en neuro psychologie / les faux souvenirs

Modérateur : Mme **Armelle Gosselin-Gorand**, maître de conférences HDR, enseignant chercheur en droit privé, co-directrice du Collège d'excellence de la Faculté de droit de l'Université de Caen Normandie

- M. **Hervé Platel**, professeur de Neuropsychologie, directeur UMRS 1077 NIMH Inserm - EPHE UNICAEN

12h30 : Échange avec le public

12h45 – 14h00 : Pause déjeuner

Après-midi : « La nécessité de juger à l'épreuve »

14h00 - 15h00 : « Pourquoi juger ? »

- Président : M. **Christian Charrière-Bournazel**, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier du barreau de Paris, ancien président du Conseil national des barreaux
- M. **Marek Halter**, écrivain
- M. **François Azouvi**, philosophe

15h00 - 16h00 : « L'attente des victimes »

- Modérateur : Mme **Laurence Mauger-Vielpeau**, professeure d'université, enseignant-chercheur en droit privé à l'Université de Caen Normandie, avocate au barreau de Caen
- Mme **Aurélié Coviaux**, avocate au barreau de Paris
- M. **Philippe Duperron**, président de l'association « *13onze15 : Fraternité et Vérité* »

16h00 - 16h45 : « Le rôle du juge »

- Modérateur : M. **Gaël Balavoine**, avocat au barreau de Caen, ancien bâtonnier du barreau de Caen
- Mme **Joëlle Munier**, magistrate, inspectrice générale de la justice, marraine du Collège d'excellence de la Faculté de droit de Caen
- M. **Samuel Lainé**, magistrat, directeur adjoint de l'Ecole nationale de la magistrature en charge de la formation initiale

Soirée grand public : 17h à 20h
**« La nécessité de juger :
Les grands procès des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles »**

Animation : Mme **Eleonora Bottini**, professeure d'université, enseignant-chercheur en droit public à l'Université de Caen, co-directrice de l'ICREJ, UNICAEN et Mme **Nathalie Lailier**, bâtonnière du barreau de Caen.

Acteurs et grands témoins

- M. **Marek Halter**, écrivain
- Mme **Dominique Simonnot**, contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, ancienne journaliste
- M. **Christian Charrière-Bournazel**, avocat au barreau de Paris, ancien bâtonnier du barreau de Paris, ancien président du Conseil national des barreaux
- M. **Bertrand Favreau**, avocat au barreau de Bordeaux, ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux, Président de l'Institut des droits de l'Homme des avocats européens
- Mme **Olivia Ronen**, avocate au barreau Paris

SAMEDI 15 OCTOBRE

Les cours criminelles – retour d'expérience

9h30 : Accueil des participants

9h50 : Discours d'ouverture

- Mme **Nathalie Lailier**, avocate au barreau de Caen, bâtonnière du barreau de Caen

DÉBUT DES TRAVAUX 10H00

10h - 11h15 : « Pourquoi les cours criminelles ? »

Modérateur : M. **Sébastien Revel**, avocat au barreau de Caen

- Mme **Christiane Besnier**, ethnologue
- M. **Jean-Frédéric Lamouroux**, procureur général de la Cour d'appel de Caen
- Mme **Bénédicte Delgove**, magistrate au Tribunal judiciaire de Caen

11H15-12h30 : « La pratique de l'audience de la cour criminelle »

Modérateur : M. **Thomas Besse**, maître de conférences, enseignant-chercheur en droit privé à l'Université de Caen

- Mme **Jeanne Chéenne**, présidente de la Cour d'assises et de la Cour criminelle du Calvados
- Mme **Karine Bourdie**, avocate au barreau de Paris, présidente de l'Association des avocats pénalistes
- Mme **Laetitia Ohnona**, journaliste

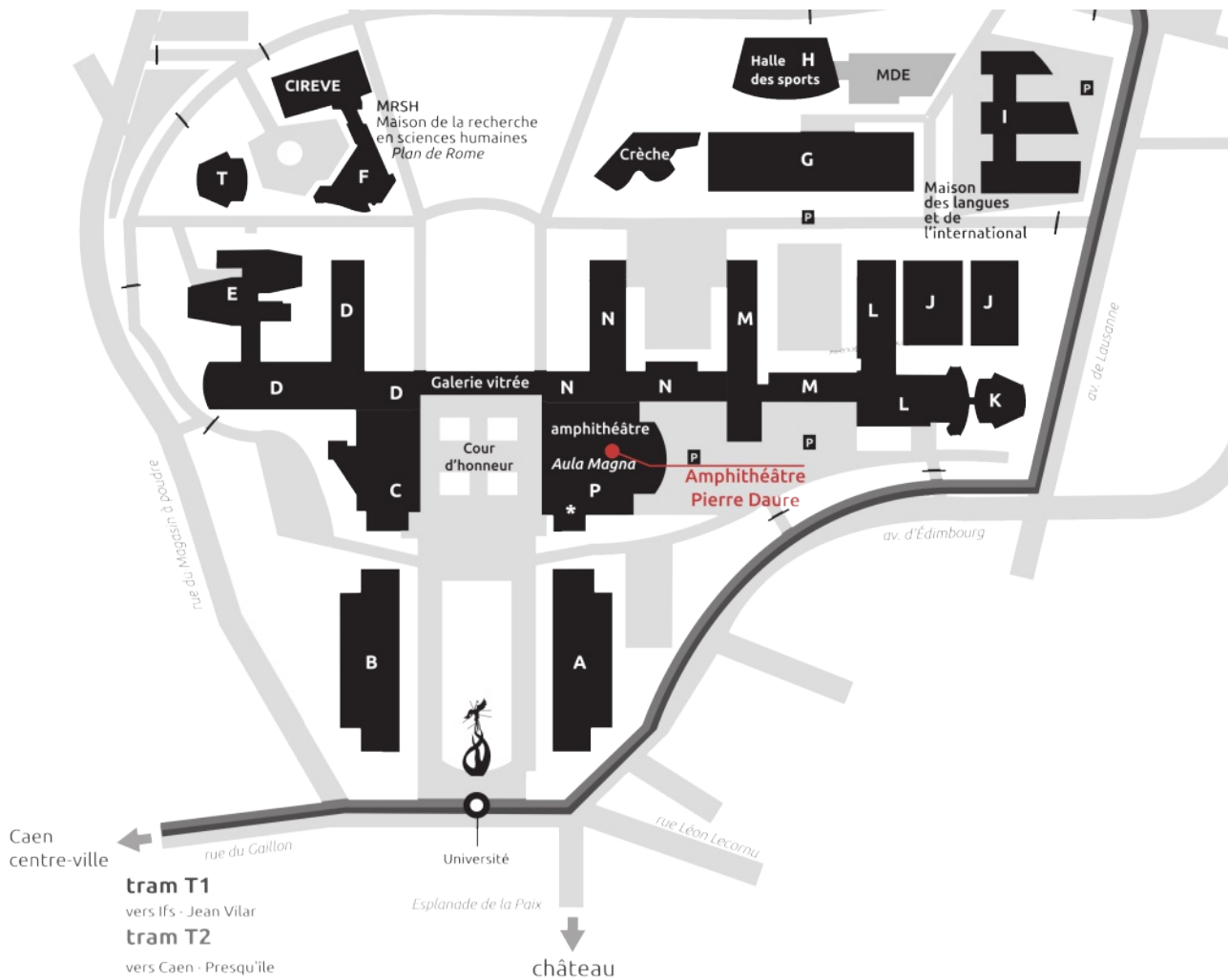
12h30 : Échange avec le public

12h45 – 14h00 : Pause déjeuner

14h15-16h00 : L'avenir de la Cour d'Assises

Modérateur : M. **Thomas Besse**, maître de conférences, enseignant-chercheur en droit privé à l'Université de Caen

- M. **Patrick Maisonneuve**, avocat au barreau de Paris
- Mme **Laure Heinich**, avocate au barreau de Paris
- M. **Edouard Martial**, avocat au barreau d'Agen
- Mme **Julie Brafman**, journaliste
- M. **Pierre-Marie Abadie**, ancien juré d'assises, auteur
- M. **Marc Hédrich**, président des Cours d'assises de l'Orne et de la Manche



INSCRIPTION AU COLLOQUE

Étudiants et universitaires : accès gratuit, inscription obligatoire sur droit.recherche@unicaen.fr avant le 12 octobre 2022

Ouvert à la formation continue : Avocats et autres : contacts auprès de l'EDAGO, inscription sur <https://www.edago.fr/formation-continue>

Soirée Grand public : accès gratuit sur réservation [UNICAEN : LIEU-X DE CULTURE](https://www.unicaen.fr/lieu-x-de-culture) avant le 12 octobre 2022

RENDEZ-VOUS

Amphithéâtre Pierre Daure | Campus 1
 Université de Caen Normandie
 Esplanade de la Paix | CS 14032
 14032 Caen cedex 05

CONTACT

droit.recherche@unicaen.fr
 02.31.56.51.84

ACCÈS AU CAMPUS 1

Voiture | Suivre périphérique nord sortie n° 5, direction Centre Ville

Tramway depuis la gare SNCF | Ligne T1 station Université

Bus | Lignes 2 et 4 station Université